

Septembre

Mairie de
BOESENBIESEN

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN



Tél. 09 75 66 75 48

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 08h à 09h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h



HARMONIUM

L'ancien harmonium de l'église, utilisé par la suite, pour les répétitions de la chorale, est en stockage au sous-sol de la salle depuis quelques années.

Nous sommes à la recherche d'une solution (Vente, don, conservation, ...)

Avis aux idées !

DECLARATION D'HEBERGEMENTS

Dans le cadre d'un recensement des hébergements touristiques, je vous rappelle que chaque hébergement (Chambre d'hôte ou gîte) doit se déclarer en mairie, sous peine d'amende.

Toutes les personnes qui offrent à la location un meublé de tourisme doivent en faire la déclaration auprès de la mairie du lieu où se situe le bien (art. L.324-1-1 du Code du tourisme), il en est de même pour les chambres d'hôtes (L.324-4 du même code).

Une personne qui loue un meublé sans l'avoir déclaré auprès de la mairie s'expose à une contravention de 3ème classe (de 45 à 450 €).

Les formulaires à remplir sont disponibles en mairie.

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez consulter le site professionnel de l'office du tourisme du Grand Ried.

<http://legrandried.jimdo.com/>

NOTE D'INFORMATIONS

COURSE DE MOTOS ANCIENNES

Le Moto-Club du Ried organise la traditionnelle course de motos anciennes les

12 et 13 septembre 2015



- **Samedi** : dès 13h, essais

- **Dimanche** : de 8h à 19h course motos. Durant la journée démonstration de cyclomoteurs, vespa, solex et super motard. Restauration possible à la salle socioculturelle ou au parc coureur.

L'itinéraire reste identique à savoir : rue Schmittlach et la partie nord de la rue Principale (de SCHWOEHRER François à BRAUN Laurent).

La circulation de véhicules, autres que les motos inscrites à la course, et de piétons ainsi que le stationnement seront interdits le samedi de 13h à 20h et le dimanche de 7h à 20h dans la rue Schmittlach et la rue Principale (partie Nord).

Toutefois, il vous sera possible de circuler entre les différentes séries uniquement sur ordre des commissaires de course.

Par ailleurs, le Moto Club du Ried mettra en place un rubalise devant vos propriétés (portail) afin de signaler le danger.

Vu l'ampleur de la manifestation et sa potentielle dangerosité, nous vous demandons **d'appliquer scrupuleusement les consignes de sécurité et de ne pas circuler sur l'itinéraire de la course.**

Pour une bonne organisation de cette course, merci de respecter ces consignes.

Les associations locales comptent sur votre soutien durant tout le week-end, une petite restauration sera possible sur place (parking de la salle socioculturelle) ainsi qu'un repas (jambon au riesling et salade de pommes de terre) sous le chapiteau près du city stade.

Une navette entre l'abri bus et le city est prévue, départ de l'abri bus à 11h30 pour le repas de midi, retour toute les heures à partir de 14h.

**Avis aux Riverains
de la course de moto ancienne
du 12/13 septembre
En cas d'urgence pour pouvoir
quitter son domicile
veuillez vous mettre en relation
téléphoniquement
Au **06.77.93.87.06**
Ou **06.71.15.03.30****

